



MAIRIE DE XANTON-CHASSENON

Tél : 02.51.52.11.46

E-mail : mairie.xanton@wanadoo.fr

Site internet : www.xantonchassenon.fr

Bulletin trimestriel
JANVIER - MARS 2017

N°12

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 23 AVRIL, 7 MAI

Pourquoi faut-il voter lors des deux rendez-vous qui engagent notre avenir pour les cinq prochaines années ?

Nous avons mille et une bonnes raisons de nous plaindre, l'actualité nous en donne tous les jours l'occasion. La société est sans pitié pour les faibles, les moins bien entraînés à franchir les obstacles, les moins protégés. Il est à croire que lorsqu'un candidat est élu et ce quel que soit le niveau, au sommet de l'Etat tout comme à l'échelon communal, il perd tout sens commun n'écoulant plus ses électeurs.

Se plaindre sans agir ne changera rien. Cependant en démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence. C'est le moyen de faire fonctionner la démocratie et ainsi protéger nos libertés. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique, à commencer par les élections, comme une responsabilité, comme un devoir. Mais c'est aussi un droit acquis par nos aïeux, parfois au prix de leur vie. S'ils étaient encore là, ils ne comprendraient pas pourquoi aujourd'hui tant de citoyens s'abstiennent de faire usage de ce droit. Ne pas voter, c'est leur dire qu'ils se sont battus pour rien !

Hormis le risque, un jour qui semble approcher à grand pas, d'envoyer les extrêmes au pouvoir, ne pas voter, c'est clamer l'inutilité des élections et considérer que tout va bien ou que rien ne changera jamais.

Voter nous donne encore la possibilité de choisir nos dirigeants, ceux à qui l'on fait confiance, ceux dont les opinions sont les plus proches des nôtres ou à défaut, d'écarter ceux que l'on ne veut pas voir nous diriger.

Notre avenir est entre nos mains, par notre vote, nous désignons celui ou celle qui va fixer le cap et tenir la barre du bateau France pendant cinq ans. Faisons en sorte qu'il évite les tempêtes, les écueils...

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous !

Est-ce vraiment ce que nous voulons ? NON !

Alors votons !!!!!

C. Renault

ELECTIONS, ENCORE !

Les opérations de vote se déroulent à la mairie dans notre commune. Traditionnellement à Xanton-Chassenon, les bureaux de vote sont tenus par les élus. C'est une tradition, en aucun cas une obligation. Chaque électeur inscrit sur les listes électorales de la commune peut participer à la tenue du bureau de vote en tant qu'assesseur.

L'assesseur a 3 rôles :

Tout d'abord, il vérifie que l'électeur est bien inscrit sur les listes électorales,

Ensuite, il est chargé du contrôle des émargements. A ce titre, il fait signer chaque électeur, en face de son nom, après le vote.

Enfin, il estampe la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu avec un timbre portant la date du scrutin.

Après la fermeture du bureau de vote, il y a lieu de procéder au dépouillement avec pointage des voix pour chaque candidat. Pour cette opération, nous ferons appel à 4 scrutateurs. Ces derniers doivent être pris parmi les électeurs présents sachant lire et écrire le français.

Pour chaque élection, les bureaux de vote seront tenus par 3 équipes avec le découpage horaire ci-après : 8 H-12 H – 12 H -15 H - 15 H -19 H.

Si vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de vote ou au dépouillement, je vous remercie de vous inscrire dès à présent auprès du secrétariat de mairie en précisant le créneau horaire et la date où vous seriez disponible, avant le 10 avril.

Pour rappel : Election Présidentielle : 23 avril et 7 mai

Elections législatives : 11 et 18 juin

C'est une expérience riche, un moment de démocratie grandeur nature, que je vous invite à découvrir et à partager avec les élus.

SOIREE DES VŒUX

Il est des moments agréables dans la vie d'une municipalité et la cérémonie des vœux en fait partie. Cette cérémonie est non seulement un moment convivial mais c'est aussi un moment important de la vie de notre commune car elle nous permet, le temps d'une soirée, de faire avec vous la synthèse de l'année passée et de vous présenter les projets pour l'année à venir.

Après le mot du maire, François Bon, conseiller départemental et Myriam Beaujault, conseillère régionale, ont également pris la parole pour nous présenter les travaux des commissions dont ils ont la charge ainsi que leurs vœux pour 2017. Hugues Fourage, député, nous a rejoint en cours de soirée.

Un pot, offert par la municipalité, a clôturé cette manifestation.

Nous voulons vous remercier d'avoir, une fois de plus, répondu à notre invitation car cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune.

MARIANNE

Fondue en 1889 pour le centenaire de la révolution de 1789, son buste a orné pendant près de 128 ans le monument aux morts pour la France de la guerre de 1870. Le buste de Marianne, après restauration, a maintenant pris place dans la salle du conseil de la mairie.



CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} mars 2017, les conditions de délivrance des cartes nationales d'identité ont changé. Vous devez maintenant vous adresser à la mairie de Maillezais ou de Fontenay le Comte pour vos demandes de nouvelle carte ou de renouvellement.

Les imprimés à fournir sont les mêmes que ceux demandés auparavant et sont téléchargeables sur Internet via le site de la mairie : [http://www.xantonchassenon.fr/rubrique Mairie/Démarches administratives/Carte d'identité](http://www.xantonchassenon.fr/rubrique/Mairie/Demarches_administratives/Carte_d_identite).

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Mars 2014-mars 2017, trois ans déjà que vous nous avez accordé vos suffrages, et à une très large majorité si j'ai bonne mémoire. L'euphorie a été de courte durée, car dès le lendemain commençait la rédaction du Projet Educatif de Territoire décrivant et organisant les temps d'Activités Périscolaires et définissant ainsi les horaires dévolus à l'enseignement. Notre priorité n'est pas d'implanter des éoliennes mais de tout mettre en œuvre pour la réussite de vos enfants, scolarisés à Xanton-Chassenon. Ils bénéficient d'une offre variée allant de la culture aux sports, en passant par l'art.

C'est un réel effort financier, mais l'avenir de notre jeunesse n'a pas de prix. Le premier PEDT validé et signé par l'Académie et la Préfecture avait une durée de vie de 3 ans soit les premières années de notre mandat. Nous avons réalisé le bilan et devons rédiger le prochain, afférent à la période 2017-2020 pour le 19 avril. Il confirmera la philosophie du premier, nous y ajouterons le respect des valeurs citoyennes, le respect de l'autre et le respect de la différence.

J'espère bien sûr qu'il aura tout comme le précédent l'aval de l'inspection d'Académie et du préfet et que nos ateliers se dérouleront dans un climat apaisé. Notre objectif n'est sûrement pas d'être en concurrence avec l'école, mais d'apporter un « plus » à nos enfants dans un cadre moins solennel avec des groupes aux effectifs réduits.

Le bruit court que nous serions la commune de Vendée qui aurait le meilleur taux d'encadrement quant aux nombres d'enfants et à la qualité des intervenants.

Pour ce second PEDT, si l'un d'entre vous, ami lecteur, a une suggestion d'activité, qu'il n'hésite pas à m'en faire part, je l'examinerai avec la plus grande attention.

C. Renault

FETE DES PLANTES & MARCHÉ FERMIER

Pour la troisième année, la municipalité organise, en partenariat avec le mouvement « Les Colibris » une **fête des plantes**, le jeudi 25 mai à l'espace de loisirs du lac de Chassenon. Les meilleurs pépiniéristes du Sud Vendée, voire de la région, se retrouvent sur le site pour y présenter leurs savoir-faire. Grâce à eux, cette manifestation est devenue incontournable ! Une nouveauté cette année, producteurs et artisans vous accueilleront lors d'un **marché fermier**.



Dans ce marché, vous trouverez :

- ✓ des végétaux d'ornements (arbres, arbustes, plantes vivaces...),
- ✓ des plants maraichers pour votre jardin potager,
- ✓ des produits artisanaux.

Vous avez la possibilité de vous restaurer sur place.

Le village des Colibris vous propose :

- ✓ des causeries,
- ✓ des ateliers à thème,
- ✓ une armoire à dons.



Nous vous attendons sur le site du lac.

30 AVRIL : TRIATHLON

Après le succès remporté l'année dernière, le club de triathlon de Fontenay le Comte, organise à nouveau ses épreuves sur le territoire de notre commune. Six épreuves dont trois réservées aux enfants et adolescents vont se succéder tout au long de la journée.



Pour éviter de perturber la circulation automobile et faciliter les accès au site du lac, les circuits des épreuves cyclistes ont été modifiés et se font en direction de Foussais-Payré via le Lion d'Or. Seules les épreuves de course à pied se dérouleront autour de Chassenon.

La circulation doit être régulée par des commissaires. Si vous souhaitez vous associer à la réussite de cette journée, n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès du secrétariat de mairie.

Pour tous, petits et grands qui êtes intéressés par cette manifestation, venez nombreux encourager les sportifs qui vont se surpasser pour notre plaisir. La journée se terminera par un vin d'honneur offert par la commune.